

**Zeitschrift:** Le conteur vaudois : journal de la Suisse romande  
**Band:** 62 (1924)  
**Heft:** 18

**Artikel:** Il y a cent ans : examens d'admission  
**Autor:** [s.n.]  
**DOI:** <https://doi.org/10.5169/seals-218728>

### **Nutzungsbedingungen**

Die ETH-Bibliothek ist die Anbieterin der digitalisierten Zeitschriften. Sie besitzt keine Urheberrechte an den Zeitschriften und ist nicht verantwortlich für deren Inhalte. Die Rechte liegen in der Regel bei den Herausgebern beziehungsweise den externen Rechteinhabern. [Siehe Rechtliche Hinweise.](#)

### **Conditions d'utilisation**

L'ETH Library est le fournisseur des revues numérisées. Elle ne détient aucun droit d'auteur sur les revues et n'est pas responsable de leur contenu. En règle générale, les droits sont détenus par les éditeurs ou les détenteurs de droits externes. [Voir Informations légales.](#)

### **Terms of use**

The ETH Library is the provider of the digitised journals. It does not own any copyrights to the journals and is not responsible for their content. The rights usually lie with the publishers or the external rights holders. [See Legal notice.](#)

**Download PDF:** 15.03.2025

**ETH-Bibliothek Zürich, E-Periodica, <https://www.e-periodica.ch>**

# CONTEUR VAUDOIS

JOURNAL DE LA SUISSE ROMANDE

PARAISSANT LE SAMEDI



Rédaction et Administration :  
Imprimerie PACHE-VARIDEL & BRON, Lausanne  
PRÉ-DU-MARCHÉ, 9

Pour les annonces s'adresser exclusivement à la

PUBLICITAS  
Société Anonyme Suisse de Publicité

LAUSANNE et dans ses agences

ABONNEMENT : Suisse, un an Fr. 6.—  
six mois, Fr. 3.50 — Etranger, port en sus

ANNONCES  
30 cent. la ligne ou son espace.  
Réclames, 50 cent.

Les annonces sont reçues jusqu'au jeudi à midi.

## IL Y A CENT ANS

Examens d'admission :

**L**ES personnes qui veulent introduire leurs enfants dans la cinquième classe du Collège académique sont prévenues qu'elles doivent les amener dans la salle des leçons de cette classe, munis de leur extrait de baptistaire, le 19 mai, à 7 heures du matin. Les enfants doivent lire couramment, pouvoir écrire sous dictée et avoir huit ans révolus dès le 30 avril dernier.

P. Bridel, faisant les fonctions de principal du Collège académique, et par ceci encore, dans un autre genre, bonheur des petits et grands : « MM. Schweizer, père et fils, de Zurich, auront l'honneur de donner mercredi soir 12 mai, à 8 ½ heures, sur la place de Montbenon, le spectacle d'un grand feu d'artifice, de pièces très variées, dont le principal sera le bombardement de Copenhague. Cette pièce exécutée avec des grenades et des fusées à la Congrève produit le plus grand effet et est une image assez vraie du terrible spectacle que cette ville éprouva en 1807 » (bombardement par les Anglais, sans déclaration de guerre).

Il a été perdu, depuis huit jours, près le crible on disait aussi criblet, Réd.) de la fontaine de Bourg, un fichu simple de percale, à col, garni d'une mousseline et d'une petite dentelle de Valenciennes.

Dimanche, perdu un couteau presque neuf, sur Montbenon ou aux environs et dans la ville et Montmèillan.

La réunion annuelle de la Société de Bible du canton de Vaud, publique pour les personnages des deux sexes, aura lieu le jeudi 6 mai, au Collège, dans l'ancien temple allemand, à 11 ½ h.

C'est en mai 1824 que paraît chez les frères Blanchard, imprimeurs-libraires, le Dictionnaire géographique, statistique et historique du canton de Vaud, par Louis Levade, docteur en médecine et membre de plusieurs sociétés savantes. 1 vol. grand in-8° avec atlas in-4°. Broché fr. 10.



## LE COUNET A LA MÈRE PETDELÃO

**L**A mère Petdelão l'avai on counet, on galé counet blianc, avoué dai z'orolhie de damuzalla et onna quuva copaje franc et rebibolaje, que l'étai ma fai bin dzeintya. Le dyo dzeintya po cein que clli counet l'étai onna counetta.

Cllia counetta n'avai jamé étâ maryäje et l'étai oncora damuzalla. Cein l'eimbétave prâo su et s'étai messa à eingraissi de delão que, ma fai, lai étai vegnâ onna bedaine de conselié. A la fin dai fin, la mère Petdelão s'étai décidäje à bailli on boun'ami à sa counetta et l'étai zuva queri on père vè lo vesin. Clli vesin étai on bin boun hommo qu'on lai desâi Zabulon et l'avai justameint on père counet que son pâi l'étai

asse blianc que cllique à la mère Petdelão et que lai resseimbliäve quemet duve gotte d'iguie de cerise, hormi onna petita differéince.

Dan la mère Petdelão va sè recoumandâ äo père Zabulon po que lai prèteye son père counet blianc. Justameint Zabulon voliäve lo tyä po lo medzi, mä pouäve pas refusâ à la mère Petdelão de lo laissi maryä devant de l'escofi.

Lè doü dzouveno sè sant dan maryä et lè dze-nelhie que lè guegnivant l'ant adî preteindu que l'avant zu onna galéza leña de mä. Assebin quand lo père Zabulon l'è vegnâi requeri son père l'a trovâ la counetta qu'étai po plliorâ de vère parti son hommo. Heureusameint que n'a jamé su que l'a passâ l'armâ gautse ein arre-veint à l'ottô et que lo père Zabulon ein a fé on bon fricot.

Du ci dzo la mère Petdelão ne manquäva jamé, ti fé matin, de veni vère se son lapin n'avai pas lè lè petit tandu la né.

S'eimpacheintäve de vère sa counetta accutsi, mä lè dzor et lè senanne passävant et lai avâi rein de novi.

— Père Zabulon, que demande on dzor la mère Petdelão, guiéro lè counet portant-te ?

— On mäi, so repond Zabulon. Sarâi po demeindze que vint.

Et lo demeindze arreve tot bounameint sein sè pressâ eintre lo deçando et lo delon, mä lè petit étant oncora dein lè niolan dâo Rhouno, quand bin la mère Petdelão latsive pas sa counetta d'on pas po itre la premiere à baill lo bon-dzo à la portäje.

Ti lè dzor lai preparäve dâo brason justo tsaud po que l'ausse dâo laci quand lo moment sarâi quie, mä ti lè dzor lo retsaudäve po rein.

Et lo père Zabulon, que lai compregnâi pe rein demandäve :

— S'è-te traissa dai pâi, parce que, vo sède, clliaö bite fant läo nid quemet dai dzein ?

Mä l'autro mäi l'étai eintannâ du grand teimps et la bite sè dépliémäve pas et medzive quemet on teryäo äo banquiet de l'abbavi.

La senanne d'apri, adî rein. L'étai épouäirâo tot parâi qu'onna bite dinse pouesse passâ six senanne du la noce sein itre oncora mère counetta. Lo père Zabulon revegnâi tote lè vèprâi preindre dai novalle et troväve que cllia lapine l'avai tot parâi croüje tita.

On coup, ie vint onn'idée äo père Zabulon, l'eimpougne la counetta pè lè z'orolhie et la rita, lai sofflie dèso lo veintre po fère sè cllinnâ lè pâi, mouette oquie dein sa barba et fâ dinse à la mère Petdelão :

— Tè rondzâi pi ! On s'è trompâ. On a tyä la counetta ! Stisse l'è bo et bin mon père ! Tonneau !

Marc à Louis.

**Réciprocité.** — Un créancier vient réclamer son argent chez M. Prodigue. Celui-ci le reçoit très poliment et tâche de détourner la conversation par des amabilités.

— Enchanté de vous voir, laissez-moi vous faire les honneurs de la maison. Venez par ici. Vous voyez, là-bas, dans le jardin, cet enfant : c'est mon petit Toto. Et cet automobile devant la porte, c'est mon petit auto.

Le créancier, tirant ses notes. — Très bien, très bien ! mais à mon tour, permettez que je vous présente mes petits totaux.

## LAUSANNE DU XVI<sup>e</sup> AU XVIII<sup>e</sup> SIÈCLES

**L**'An dernier, l'assemblée annuelle de l'Association du « Vieux-Lausanne », que préside M. G.-A. Bridel, après avoir liquidé les questions statutaires, a entendu une très savoureuse causerie de M. le Dr André Guisan, médecin à Lausanne, causerie dont le rapport du comité sur l'exercice 1923 publie un résumé. En voici quelques extraits qui intéresseront sûrement un grand nombre de nos lecteurs.

\*\*\*

En fouillant les anciens « manaux », en s'aidant des notes manuscrites du président Dumur déposées au Musée du Vieux-Lausanne, à l'Evêché, M. le Dr Guisan a tracé un original et vivant tableau de la vie lausannoise du XVI<sup>e</sup> au XVIII<sup>e</sup> siècles, au point de vue de la voirie, de la police des demées, de la rue, et du feu, qui touchent de près, on le sait, à l'hygiène publique.

Aux XVI<sup>e</sup> et XVII<sup>e</sup> siècles, enserrée dans ses murailles et fermée de portes, Lausanne n'est qu'un gros bourg aux habitudes à demi campagnardes et qui sent encore l'écurie. Le bétail y est nombreux. Vaches, chevaux, ânes et juments, moutons et pourceaux, chèvres à la dent destructrice y circulent souvent dans les rues, endommageant vignes et cultures. Les « buatons » ne sont pas rares.

En 1594, on fait défense aux locataires des cloîtres de « garder pourceaux en leurs chambres, afin qu'ils n'entrent pas au temple » ; en 1599, on établit un « patifou » (garde) avec mission de chasser du temple les chiens et pourceaux. Tandis que les « prises bestes » (petit bétail) prennent leurs ébats dans les cours et les charrières bourbeuses, les « armailles » (bêtes bovines) paissent et repassent dans les rues allant à l'abreuvoir ou rentrant à l'étable. Les belles courtines n'étaient pas rares. Lausanne était en plein vignoble : on y fossoyait, on y taillait, on y effeuillait la vigne.

En 1570, le Conseil ordonne, inutilement d'ailleurs, d'ôter les fumiers qui sont par les charrières.

De nombreux moulins se trouvaient le long du Flon : moulin du Château, ou du « Jadis évêque », et de l'Hôpital, au bas du Calvaire, de Couvaloup, sous la porte St-Maire, du Creux, près de la porte St-Martin, des Etuves, au-dessous du Grand Hôpital « des Escorchieux » (abattoirs), au bas des escaliers de la « Petite Roche », de la Rietzaz, derrière la maison de ville du Pont, de la Raisse (scie) ou de Pépinet, des côtes de Montbenon. Des ânes y portent les sacs de blé ou de farine ou le sable du lac nécessaire aux bâtisses. Un jour, dix-sept de ces ânes ravagent un champ de blé. En 1672, Lausanne est encore un village. Il possède des granges où, dès l'aube, les fléaux battent le blé en cadence jusqu'à ce que les Conseils interdisent ce fatigant tapage. Outre les fumiers et les « buatons » qui y empestent l'air, les « nuisances humaines » coulaient sur la voie publique. En 1596, le Conseil ordonne aux particuliers du Bourg de reconstruire leurs privés, de creuser des puits et d'établir des conduites allant se déverser loin du chemin public. Il en est de même